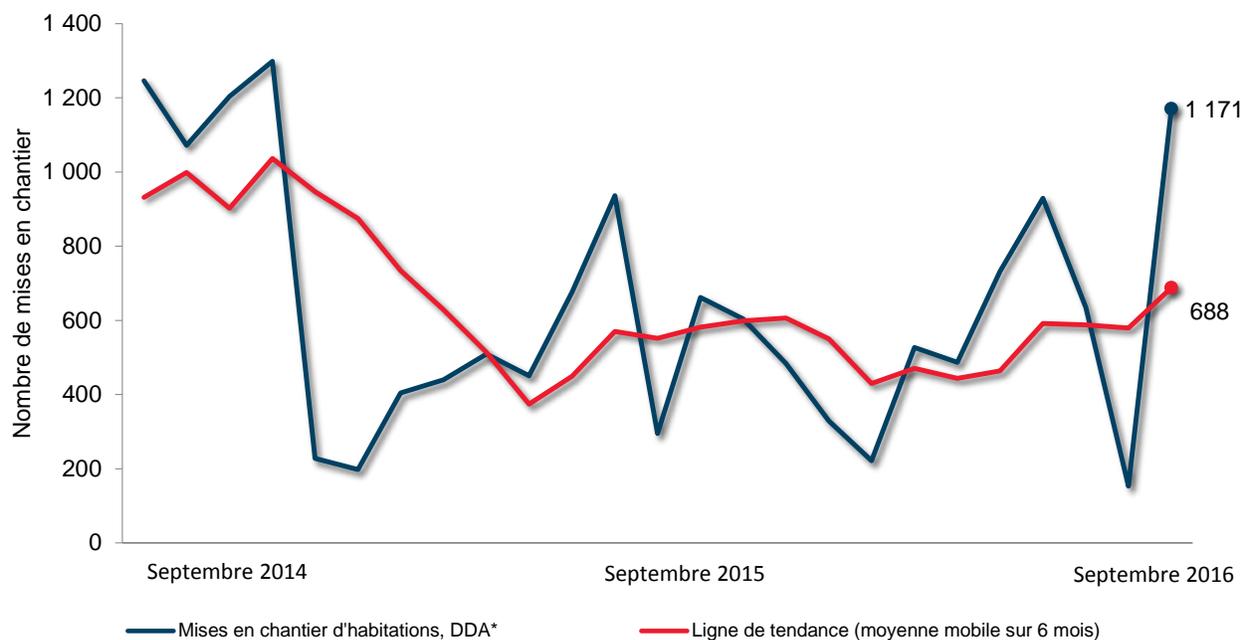


## Mises en chantier d'habitations RMR de Trois-Rivières



\* Données désaisonnalisées annualisées (DDA)

septembre 2016		
RMR <sup>1</sup> de Trois-Rivières	août 2016	septembre 2016
Tendance <sup>2</sup>	579	688
DDA	153	1 171
	septembre 2015	septembre 2016
Données réelles		
septembre - maisons individuelles	11	28
septembre - logements collectifs	10	70
septembre - tous les logements	21	98
janvier à septembre - maisons individuelles	131	146
janvier à septembre - logements collectifs	217	279
janvier à septembre - tous les logements	348	425

Source: SCHL

<sup>1</sup>Région métropolitaine de recensement

<sup>2</sup> La tendance correspond à la moyenne mobile de six mois du nombre mensuel désaisonnalisé et annualisé (DDA). En supprimant l'effet des hauts et des bas saisonniers, la désaisonnalisation permet de comparer le rythme d'activité d'une saison ou d'un mois à l'autre. Les chiffres mensuels et trimestriels annualisés montrent le niveau annuel où se situeraient les mises en chantier si le rythme mensuel se maintenait durant 12 mois. Il est ainsi plus facile de comparer le rythme d'activité d'un mois donné aux prévisions annuelles et aux résultats des années passées.

Données détaillées disponibles sur demande

**Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé  
Septembre 2015 et 2016**

	Maisons individuelles en propriété absolue <sup>2</sup>		Logements collectifs en propriété absolue <sup>2</sup>		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
<b>RMR<sup>1</sup> de Trois-Rivières</b>	11	28	6	11	-	8	4	51	21	98

**Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé  
Cumul annuel 2015 et 2016**

	Maisons individuelles en propriété absolue <sup>2</sup>		Logements collectifs en propriété absolue <sup>2</sup>		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
<b>RMR<sup>1</sup> de Trois-Rivières</b>	131	146	52	77	66	39	99	163	348	425

Source: SCHL

<sup>1</sup> Région métropolitaine de recensement

<sup>2</sup> On entend par « habitation en propriété absolue » les logements dont le propriétaire détient également le titre de propriété du terrain (maisons individuelles et logements collectifs suivants : maisons jumelées ou en rangée et duplex).

Données détaillées disponibles sur demande